

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (2013) DE L'ASSOCIATION  
QUÉBÉCOISE DE VOL LIBRE TENUE LE 22 FÉVRIER 2014 À LA SALLE LAFONTAINE,  
REGROUPEMENT LOISIR QUÉBEC**

**1. Contrôle des présences et vérification du quorum**

Étaient présents à l'assemblée générale annuelle de l'Association Québécoise de Vol Libre, tenue au stade olympique de Montréal, 4545 rue Pierre de Coubertin: (1)Domagoj Juretic, (2)André Côté, (3)Denis Laferrière (4)Jean-François Beaumont, (5)Éric Olivier, (6)Stéphane Cantin,(7)Catherine Gagnon,(8)Christian Grenier,(9)Christian Forget, (10) Norvel Hernandez, (11)Jacques Libanais, (12)Jean-Pierre Zanirato, (13)Jacques Blanchet, (14)Suzanne Francoeur, (15) Bosco Daude, (16)Daniel Lavigne, (17)Myriam Savard, procuration, (18)Claude Lebel, procuration, (19) Raymond Martel, procuration, (20) Nathalie Blanchet, procuration, (21) David Thibodeau, (22) Patrick Dupuis, (en retard!).

Le quorum (15 personnes) est atteint.

**2. Ouverture de l'assemblée générale**

Le président de l'association, **monsieur Christian Grenier** procède à l'ouverture de la séance à 9:38 et il souhaite la bienvenue aux membres.

**3. Nomination d'un président d'assemblée**

À la suggestion de **madame Catherine Gagnon**, appuyée par **monsieur Domagoj Juretic**, de nommer **monsieur Christian Grenier** président d'assemblée.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

#### **4. Nomination d'une secrétaire d'assemblée**

Il est proposé par **monsieur Christian Grenier**, appuyé par **monsieur Éric Olivier**, de nommer **madame Catherine Gagnon** comme secrétaire d'assemblée.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

#### **5. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par **monsieur Jean-François Beaumont**, appuyé par **monsieur Éric Olivier**, d'adopter l'ordre du jour.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Contrôle des présences et vérification du quorum
2. Ouverture de l'assemblée générale
3. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée
4. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2012
7. Lecture et adoption des états financiers 2013
8. Nomination d'un vérificateur des états financiers de 2013
9. Rapport du comité exécutif
10. Rapport des comités
11. Élection du nouvel exécutif
12. Élection des comités
13. Projets 2014
14. Tirage de deux cotisations annuelles
15. Varia
  - 15.1. Il est proposé par Jean-Pierre Zanirato de présenter chacun des membres présents
  - 15.2. David Thibodeau propose de parler des commandites aux compétiteurs
16. Fermeture de l'assemblée générale

Il est proposé par **monsieur Jean-François Beaumont**, appuyé par **monsieur Stéphane Cantin**, d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale à la suite de sa lecture.

#### **6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2012**

La copie du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 24 février 2013 ayant été transmise par le site de l'Association Québécoise de Vol Libre, les membres ont pu préalablement en prendre connaissance.

Il est proposé par **monsieur Christian Grenier**, appuyée par **madame Catherine Gagnon**, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale 2012.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

#### **7. Lecture et adoption des états financiers de 2013**

**Monsieur Christian Grenier** (pour **Catherine Gagnon**, trésorière) donne les détails des états financiers de l'association. Le président et la trésorière n'ayant pas d'expérience comptable, ont fait au meilleur de leur connaissance afin de tenir les registres à jour et fermer l'année financière. L'AQVL est en position de surplus budgétaire et les frais encourus dans l'année sont expliqués en détails. Un retard et pénalité encourue après de RLSQ s'expliquent du fait que personne n'avait la clé pour le boîtier postal au stade. Cette situation fut corrigée et le courrier est détourné au domicile du président et de la trésorière. Une erreur est survenue au niveau du montant accordé à une compétition nationale puisque le procès verbal 2012 ne fut disponible qu'après l'attribution des fonds pour les compétitions nationales. Puisque nous n'avons pas de moyen de vérifier ce qui avait été voté en AGA, la compétition nationale de parapente reçu 2500\$ au lieu de 2000\$. Nous avons donc inclus 500\$ de ce montant en promotion.

Des t-shirts à l'effigie du nouveau logo de l'AQVL furent donnés aux organisateurs de la compétition pour les participants.

Au niveau de la comptabilité, puisque le logiciel était désuet (simple comptable 2005), des postes fantômes demeuraient impossible à éliminer et étant donné la difficulté

d'impression, nous avons pris la décision d'investir dans un nouveau logiciel (SAGE 2014) au cout de 120\$. En plus d'éliminer les postes en surplus, nous avons aussi effacé les manques à payer de cotisations de pilotes n'ayant pas payé depuis 2005 (150\$).

Nous avons donc simplifié la comptabilité en éliminant des postes d'amortissements. Bien que ce ne soit pas une pratique comptable normalisée et en vue de simplifier la tâche, nous avons adopté un modèle de comptabilité instantanée. Ainsi, les actifs seront des dépenses dans l'année financière où l'acquisition fut effectuée. Nous avons aussi décidé d'appliquer à l'année où le paiement des cotisations sont reçues de la part de l'ACVL même si ces cotisations perçues vont pour l'année précédente.

Ceci est instauré afin de réduire le nombre d'écritures comptables et simplifier la tâche pour la personne assurant la comptabilité.

L'avenue d'engager un comptable est explorée afin d'effectuer les transactions et fermer l'année. Une offre pourrait être mise en place si nécessaire.

**Éric Olivier** propose de changer la date d'anniversaire de la fermeture de l'année.

Les frais du site web semblent avoir été payé par Jean-François Beaumont et la facture semble s'être égarée. Monsieur Beaumont vérifiera dans ses dossiers.

En vue des surplus disponible, monsieur **Jean-François Beaumont** propose d'utiliser davantage les fonds disponibles. **Éric Olivier** mentionne qu'un plafond chiffré devra être décidé si des dépenses majeures sont envisagées.

Monsieur **Domagoj Juretic** nous donne la situation vécue à l'ACVL comme quoi elle est très similaire à celle de l'AQVL. Les surplus enregistrés pourraient être investies dans des programmes de charité afin de promouvoir le sport par la suite. Les couts d'assurance ayant augmenté de 35% aux États Unis l'an dernier, nous devons s'assurer de prévoir pour l'éventualité où cela nous arriverait au Canada.

Il y a eu des dépenses pour les évènements de vol libre des ailes de la Vallée où environ 15 pilotes ont participé, ainsi que pour le festival de vol libre au Mont-St-Pierre dans la région gaspésienne, où plus de 20 pilotes furent présents. Ces festivals permettent une visibilité pour notre sport.

Il est proposé par **monsieur Éric Olivier**, appuyé par **monsieur Stéphane Cantin**, d'adopter les états financiers de l'année 2013 à la suite de sa lecture.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

#### **8. Nomination d'un vérificateur des états financiers de 2013**

**Monsieur Éric Olivier** se propose pour la vérification des états financiers à la fin de l'assemblée générale annuelle.

Il est proposé par **monsieur Christian Grenier**, appuyé par **monsieur Jean-François Beaumont**, d'adopter la proposition.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

#### **9. Rapport du conseil exécutif**

Le nouveau président remercie Monsieur Domagoj Juretic pour son temps et ses efforts passés et présents au sein de l'AQVL et de l'ACVL.

Les efforts cette année furent placés en majorité sur le fonctionnement de l'association afin de l'alléger et de libérer du temps pour faire avancer les projets de vol libre.

Le **rapport du président**:

- 1- Le logo fut changé pour un modèle plus accrocheur avec un souci de démontrer l'affiliation à l'association canadienne. Les commentaires des membres rencontrés furent assez unanimes pour appuyer le nouveau logo. Le logo est déjà en circulation. Nous remercions monsieur Xavier Bérue! pour son aide avec la finition du logo.
- 2- Les T-shirts furent imprimés et distribués à la compétition ainsi qu'aux membres de l'exécutif.

- 3- Des refroidisseurs de cannettes à l'effigie du logo furent imprimés et distribués à la compétition en prix de présence.
- 4- Nous avons mis en place une entente avec l'ACVL afin d'avoir accès à leur liste de courriels à jour de nos membres. Ceci nous permettra de rejoindre les membres en temps raisonnable et d'abolir les correspondances papier.
- 5- Le site Facebook de l'AQVL fut crée et des efforts sont mis pour ajouter du contenu. Les photos dynamiques et instantanées sont plus faciles à ajouter. Il est ainsi proposé que tout le monde devienne éditeur de Facebook en ajoutant du contenu.
- 6- Le site web n'étant plus à jour, il faudra le mettre à jour. Il est proposé de changer sa vocation pour ne conserver que les choses officielles, règlements.
- 7- Mise à jour des règlements de sécurité de l'AQVL
  - a. Le but était de les retirer mais il fut impossible de le faire puisque la régie des sports n'existe plus et s'est inclus dans le ministère de l'éducation. Le ministre ayant accepté ces règlements, il est impossible de les retirer. Le président a parlé avec une avocate du ministère qui nous a avisé qu'il est impossible de retirer le règlement ni de l'abroger au complet.
  - b. À la lumière de cette réalité, les règlements furent modifiés envers le retrait des pressions et responsabilités qui étaient demandés aux divers clubs pour effectuer des vérifications non réalistes auprès de leurs membres. Puisqu'il s'agissait d'un document écrit sous forme de règlement et non d'une recommandation, les premiers auraient pu avoir des conséquences de loi québécoise très fâcheuses.
  - c. Les points désuets concernant l'équipement furent abrogés.
  - d. L'objectif d'autoréglementation de l'AQVL est rappelé. Le mandat de l'AQVL n'est pas de régir ses membres.
  - e. L'historique du règlement est expliqué par Christian Grenier et Domagoj Juretic.
- 8- Fonctionnement de l'exécutif :
  - a. une petite erreur s'est glissée pour la contribution aux championnats nationaux de parapente

- b. Il y a eu une démarche faite en double pour le courrier de l'AQVL, nous l'avons réacheminé à notre domicile même si l'adresse physique demeure au stade olympique
  - c. Comme plusieurs votes se font par courriel entre les membres de l'exécutif, il n'y a pas eu de réunion de l'exécutif pendant l'année
  - d. Il est proposé de mieux concerter les informations entre les membres de l'exécutif afin d'éviter que des demandes demeurent non répondues et afin de connaître les activités des autres membres.
- 9- Le Mont Tremblant a demandé à l'AQVL de le retirer de son site web comme site volable et cela fut effectué en moins de 24hrs. Merci à Jean-François Beaumont.

### **Rapport de l'ACVL**

1. Plusieurs mesures disciplinaires survenues envers des instructeurs : 3 sont suspendus dont un qui a omis d'attacher sa passagère suivi de fatalité. Le résultat fut une accusation de négligence criminelle. Il y a eu beaucoup de conséquences médiatiques sans compter le deuil de la famille de la victime. L'ACVL a décidé de faire un don de 3000\$ pour une bourse d'étude universitaire pour des étudiants étrangers en études environnementales. La bourse porte le nom de la victime passagère.
2. Des membres de l'ACVL ont assisté à l'AGA de l'USHPA afin de voir si des partenariats seraient possibles. Il s'agit du pays qui nous ressemble le plus en terme de vol libre et des niveaux de libéristes. Nous partageons le même assureur. L'organisation fut généreuse en terme de partage d'information et un nouveau partenariat est en développement présentement.
3. La révision des niveaux est complétée. La révision des niveaux instructeurs est en place en ce moment. Les membres devront se mettre à jour des compétences à acquérir pour chaque niveau. Les exigences sont passées beaucoup du « quantitatif » au « qualitatif ».
4. La sécurité est une priorité et il y a présentement une refonte complète de ce qui est présent sur le site de l'ACVL afin de bien refléter cette préoccupation. Ceci se réalise à plusieurs niveaux :
  - a. **Suzanne Francoeur**, nous informe qu'une rencontre a eu lieu pour revoir la sécurité au niveau de l'enseignement. Il sera proposé aux instructeurs

séniors d'ajouter le volet « suivi de la formation » dans le carnet de vol de l'étudiant.

- b. Aussi le volet rapport d'incident est en révision pour le simplifier et encourager les gens à faire leur déclaration. En ce moment aucune rétroaction n'est donnée à ceux qui font des rapports d'où le peu de rapports reçus. Il est proposé que les rapports puissent se faire en ligne et rendre disponible en ligne l'information pour les autres membres afin d'optimiser l'apprentissage de ces incidents et accidents.
    - i. Il est proposé qu'il y ait une rétroaction à tout rapport d'incident/accident
    - ii. Informer sur comment le formulaire est utilisé
    - iii. S'assurer qu'il n'y ait pas d'impact sur les assurances : une déclaration plus transparente pourrait affecter les statistiques. Les assureurs se soucient du nombre de réclamations, pas du prix.
  - c. Partenariat avec USHPA : l'ACVL a demandé d'avoir accès à leurs vidéos promotionnels concernant la sécurité.
5. La gestion de risque se passe au niveau des pilotes ainsi qu'au niveau des organisations respectives.
- a. L'ACVL se conscientise sur la responsabilité civile future de l'organisation
  - b. Attention à la présentation des résultats des incidents et accidents afin d'éviter de donner mauvaise presse, de perdre des sites etc....
  - c. Il est proposé que les rapports d'incidents soient disponibles pour l'apprentissage ultérieur pour les autres pilotes.
6. L'Assurance : la situation est bonne pour l'ACVL à une prime légèrement plus basse que l'an dernier.
- a. 2 nuages au tableau : 1 litige en cour et un autre potentiel qui pourrait affecter la prime
7. Site web de l'ACVL: remise à jour du contenu, moderniser la base de données. Le contracteur web initial ayant fait faux bond, après poursuite puis entente à l'amiable, le site web demeure la base.
8. Bulletin électronique ainsi que page ACVL Facebook afin de faciliter l'accès aux membres et réduire les couts

9. Site web mobile avec des fonctions de base (eg. Carte de membre permanente avec démonstration de l'information à jour en ligne, imprimable). Éviterait les attentes interminables pour le renouvellement pour les membres.
10. Finances : l'ACVL a enregistré des surplus (environ 150 000\$ en banque) et s'approche des plafonds à ne pas dépasser pour un Organisme à But Non Lucratif. Un processus de réflexion est en cours pour la création d'un fond de charité pour répartir les fonds. Ceci permettrait un coussin si survient un événement où des fonds sont requis rapidement.
  - a. Il y a une proposition d'utilisation des fonds pour acheter des terrains afin d'assurer la pérennité des sites de vol
11. Monsieur **Domagoj Juretic** invite les membres à participer à l'AGA de l'ACVL en ligne qui se déroule au printemps.
12. Monsieur Juretic demande s'il y a des suggestions pour l'ACVL
  - a. Monsieur **Daniel Lavigne** propose qu'il y ait une section annonces classées sur le site de l'ACVL
  - b. Monsieur **André Côté** propose qu'une page Facebook d'annonces classées soit dédiée à l'achat et la vente d'équipement.

### **Modifications apportées aux règlements de sécurité de l'AQVL.**

Les modifications apportées sont présentées aux membres sur power point en AGA. Monsieur **Christian Grenier** nous rappelle que son mandat initial avait été de faire retirer le règlement. Dans l'impossibilité de le faire, celui-ci fut modifié pour en faire une « recommandation » au lieu d'un règlement. Puisqu'il ne s'agit pas de règlement, les modifications n'ont pas besoin de passer au vote pour chacune. Les suggestions des membres sont recueillies :

1. Modifier le point #12 pour inclure le public
2. Abroger le point # 20 pour se référer aux directives de l'ACVL
3. Modifier le point #43 « prendre connaissance des particularités du site »
4. Modifier le terme qualification pour niveau dans les points relatifs à la formation
5. Abroger les points # 88.6 et 88.7
6. Modifier le point #101 pour enlever « localisation »

Le vote sur l'adoption des modifications est demandé par monsieur **Domagoj Juretic** et secondé par monsieur **Bosco Daude**. Une personne est contre et une autre s'abstient.

## ADOPTÉ PAR LA MAJORITÉ

### 10. Rapport des comités

1. **Daniel Lavigne**, communications :
  - a. Environ 5 courriels de plus que l'an passé
  - b. Une dame demande pour l'émission « fais-moi confiance »
  - c. Il y a des difficultés pour avoir des informations à jour concernant les sites de vol
  - d. L'armée canadienne demande 1 ou 2 instructeurs parapente pour aller à Goose Bay (Labrador) afin de former les militaires. Éric Olivier fut contacté aussi et fut d'accord pour être un instructeur contact. Il n'a pas eu de retour d'appel. L'ACVL aurait du budget de disponible pour de telles initiatives.
2. **Bosco Daude**, Survol transformé en éditeur site Internet
  - a. Le Survol fut éliminé et aucune autre plateforme ne fut créée. Monsieur Daude n'a pas eu l'occasion de recevoir une formation d'édition et il fut extrêmement difficile de se coordonner avec le webmestre Jean-François Beaumont.
  - b. Puisque l'information est déjà disponible rapidement sur Facebook, nous demandons aux membres d'aller utiliser la page AQVL sur le site Facebook.
  - c. Le poste de sera pas reconduit
3. **Éric Olivier**, compétitions
  - a. Les championnats canadiens ont eu lieu à Yamaska en aout 2013. Des pilotes québécois, canadiens, ainsi qu'internationaux furent présents. Une aide financière fut obtenue par l'ACVL et l'AQVL. Deux navettes étaient disponibles pour la récupération. La compétition n'a enregistré aucune perte.

- b. Aucun incident ni accident
  - c. Il y eu 3 belles journées de vol pour réaliser des manches
  - d. Beaucoup de pilotes ont fait des témoignages élogieux envers l'organisation, le site et les conditions de vol rencontrés à Yamaska
  - e. **Éric Olivier** prévoit faire une compétition d'automne catégorie 1 ou 2 et aimerait créer une ligue de compétition québécoise.
  - f. Les championnats canadiens ne sont pas encore confirmés pour l'année 2014. Des questionnements sont en cours entre organiser le championnat au Québec vs dans l'ouest canadien. **Éric Olivier** a l'intention de demander le championnat canadien 2015.
4. **Jean-François Beaumont, Bosco Daude**, site Internet
- a. Le site n'a subi que très peu de modifications faute de temps.
5. **Domagoj Juratic**, Transport Canada
- a. TC voudrait revoir les modalités de création d'un aérodrome
  - b. Le gouvernement pense à inclure une procédure de consultation. Un directeur de l'Ontario a assisté à une réunion, les changements nous seront communiqués.
6. **Éric Olivier**, enseignement
- a. Les PRD 420/430 sont en refonte
  - b. Il y aura plusieurs vagues d'amélioration des compétences. Le passeport (similaire au FFVL) de niveau n'est pas encore fait.
  - c. Il y a plusieurs erreurs sur le site de l'ACVL concernant les compétences requises.
  - d. Il y aura des délais afin d'avoir l'opportunité de demander une graduation de niveau
7. vacant, sécurité
- a. Suzanne Francoeur déléguée au comité de la sécurité pour l'ACVL nous a donné les informations pertinentes plus tôt.
8. **Domagoj Juratic**, président et délégué ACVL par défaut, nous a donné son rapport plus tôt

## 11. Élection du nouvel exécutif

Madame **Nathalie Blanchet** nous a avisé de sa démission du poste de secrétaire d'un avis électronique.

Voici les nominations pour l'exécutif :

- (1) **Christian Grenier**, président et signataire du compte bancaire  
(proposé par **Christian Grenier**, secondée par **Éric Olivier**)
- (2) **Patrick Dupuis**, Secrétaire  
(proposé par **Stéphane Cantin**, secondé par **Éric Olivier**)
- (3) **Domagoj Juratic**, vice-président  
(proposé par **Éric Olivier**, secondée par **Catherine Gagnon**)
- (4) **Catherine Gagnon**, trésorière, vice-présidente et signataire du compte bancaire  
(proposée par **Christian Grenier**, secondé par **Éric Olivier**)

Le vote pour chaque candidature n'étant pas demandé, les candidatures sont acceptées et adoptées.

**ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ.**

Madame **Catherine Gagnon** informe l'assemblée que les signataires des effets bancaires de l'AQVL sont donc monsieur **Christian Grenier**, madame **Catherine Gagnon** et monsieur **Patrick Dupuis**. Les changements devront être effectués auprès de la banque.

## **12. Nomination des comités**

- (1) **Daniel Lavigne**, communications  
(proposé par **Daniel Lavigne**, secondé par **Domagoj Juretic**)
- (2) **Éric Olivier**, compétitions  
(proposé par **Éric Olivier**, secondé par **Catherine Gagnon**)
- (3) Deux candidats se sont proposés **Christian Forget** et **Jean-François Beaumont** pour le comité du site Internet. La nomination retenue est **Jean-François Beaumont**  
(proposé par **Christian Grenier**, secondé par **Jacques Blanchet**)
- (4) **Domagoj Juratic**, Transport Canada

- (proposé par **Domagoj Juratic**, appuyée par **Christian Grenier**)
- (5) **Jacques Blanchet, René Marion et Vincent Vaillancourt**, instructeurs seniors  
(proposé par **Domagoj Juratic**, appuyé par **Éric Olivier**)
- (6) **Éric Olivier**, enseignement  
(proposé par **Domagoj Juratic**, appuyé par **Christian Grenier**)
- (7) vacant, sécurité
- (8) **Domagoj Juratic**, délégué ACVL par défaut  
(proposé par **Domagoj Juretic**, appuyé par **Christian Grenier**)

Le vote n'étant pas demandé, les propositions sont adoptées.

**ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ.**

### **13. Projets 2014**

Sujets en proposition :

- 13.1 Ménage du site web : besoin de réviser le contenu et Jean-François Beaumont peut faire les modifications. L'accès peut être donné à certains membres pour qu'ils puissent contribuer du contenu.
- 13.2 Il est proposé d'engager quelqu'un pour faire la mise à jour du site et inclure le logo. Ceci demandera plusieurs heures. **André Côté** se propose
- 13.3 Il est proposé qu'une personne soit responsable de la mise à jour des sites de vol afin de le mettre à jour sur le site de l'AQVL. **Jean-Pierre Zanirato** s'est proposé pour aider.
- 13.4 Faire une présentation power point du vol libre afin de rejoindre les propriétaires de sites, surtout les centres de ski. Ceci afin d'obtenir des ententes de principes favorables pour le vol libre. Ceux-ci sont surtout préoccupés par la sécurité. **Jacques Libanais** consultera ce qui se fait en France et nous en informera.
- 13.5 Instructeurs itinérants : puisque l'accès à l'instruction est difficile dans certaines régions, il y a des pilotes qui volent sans brevet. Il est proposé que les compétences des pilotes soient documentées par vidéo et que ces gens soient parrainés par des instructeurs itinérants qui certifient ces pilotes dans le cadre des standards de compétences de l'ACVL. Cette accommodation

pourrait inciter les pilotes à obtenir leur brevet. Les conséquences d'un accident de pilote non breveté pourraient avoir des répercussions profondes sur l'AQVL et le sport en général.

**Jacques Blanchet** propose de mettre de l'effort pour rejoindre les pilotes qui volent sans brevet. Il pourrait y avoir du budget venant de l'ACVL pour les frais de déplacement des instructeurs itinérants.

13.6 Projet de mentorat après l'obtention du brevet: officialiser une situation qui existe déjà de par les mentors naturels ou les gens avec qui un élève aurait plus d'affinités. **Éric Olivier** se propose pour participer à l'élaboration d'un programme de mentorat.

13.7 Favoriser les vols de distance : sur la base du concours de XC contest, avoir un prix pour le Québec subventionné par l'AQVL. Faire venir des badges FAI de distance (25, 50, 100 Km) à offrir aux pilotes comme incitatif. La personne à contacter serait Mark Dawson à l'ACVL

13.7.1 Une bourse AQVL sera créée, l'exécutif se positionnera sur le montant

Le vote n'étant pas demandé, les propositions sont adoptées.

**ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ.**

#### **14. L'augmentation du nombre de cotisations annuelles tirés en AGA**

Il est proposé par **Christian Grenier** et secondé par **Patrick Dupuis**, d'augmenter le nombre de cotisation tirées en AGA à 10 au lieu de 2

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

#### **14.1 Tirage de deux cotisations annuelles pour 2014**

Les gagnants du tirage sont: monsieur **André Côté** et monsieur **Patrick Dupuis**.

#### **15. Varia**

**15.1 David Thibodeau** demande la possibilité d'obtenir des subventions pour envoyer des compétiteurs de catégorie FAI à l'extérieur du pays, de payer les frais d'inscription et de déplacement. Il a l'intention de participer aux 4

compétitions FAI catégorie 2 d'acrobatie en Europe ainsi que la coupe du monde 2014.

**15.1.1 Éric Olivier** nous informe qu'il y a un budget fixe au niveau de l'ACVL pour ces demandes à partager entre les demandeurs. Cette capacité à subventionner est proportionnelle au nombre de membres cotisants. Il faudrait définir le cadre à l'intérieur de l'AQVL, s'inspirer de ce qui se fait ailleurs.

**15.1.2 Stéphane Cantin** mentionne le fait que le pilote qui compétitionne représente le Canada et que la subvention devrait venir de l'ACVL. Mais il propose que les demandes soient évaluées au cas par cas.

**15.1.3** Des questionnements sont en place à savoir si l'AQVL veut considérer cette demande. Si oui, qui peut demander cela? Quelles sont les qualifications nécessaires, quelles catégories de compétitions seraient acceptées.

**15.1.4** Une proposition est mise de l'avant pour créer une enveloppe budgétaire pour supporter des gens qui veulent compétitionner et rayonner à l'international. Ceci pourrait encourager l'ACVL à revoir son cadre qui est de 750\$ accordé à la catégorie FAI1 et finale PWC. Il faudrait trouver une équivalence en acrobatie.

**15.1.5 Domagoj Juretic** propose que les frais d'inscriptions des compétitions internationales soient subventionnés après réception des factures

**15.1.6** L'AQVL rembourserait donc les frais d'inscriptions pour les compétitions sanctionné par la FAI, hors pays sur présentation de pièces justificatives pour un maximum de quatre inscriptions par année par pilote.

**Le vote est demandé et la proposition est acceptée**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**15.2 Jacques Blanchet** nous informe que monsieur Jocelyn Bourgeois ouvrira prochainement une école de parapente à Gatineau.

**16. Fermeture de l'assemblée**

Le président termine en invitant les administrateurs sortants à recevoir une marque de reconnaissance au nom de tous les membres et les remercie chaleureusement.

Sur proposition de **monsieur Stéphane Cantin**, appuyé par **monsieur Christian Grenier**, la séance est levée à 17h00.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Le président d'assemblée remercie tous les participants.

Rédigé par madame **Catherine Gagnon**, secrétaire de l'assemblée 2013, trésorière AQVL.